Forum LIFTI – Chaire 2e édition

Valeurs socio-écologiques en aménagement : Quelles prises en compte ?

Le programme

13h45 – 14h00	Accueil des participants
14h00 – 14h30	**PREMIERE PARTIE - Introduction**
14h00 – 14h15	Introduction - Marie Laure Gadrat, Directrice Régionale Ile de France, Banque des Territoires
14h15 – 14h30	Valeurs socio-écologiques, pourquoi ? - Sarah Dubeaux, LIFTI et Taoufik Souami, Chaire Aménager le Grand Paris, EUP
14h30 – 14h45	Des méthodes pour définir les valeurs socio-écologiques en aménagement – Fanny Cottet, Chaire Aménager le Grand Paris, EUP, UPEC
14h45 – 16h00	**DEUXIEME PARTIE – Table ronde 1**
	Des compensations environnementales aux coûts de restauration, quelles valeurs économiques des sols ? Animation et discussion : Taoufik Souami, Chaire Aménager le Grand Paris, Ecole d'Urbanisme de Paris
	Après avoir mis en œuvre les compensations écologiques et constaté leurs limites, les acteurs de l'aménagement envisagent ou empruntent d'autres démarches pour prendre en compte des valeurs socio-écologiques dans l'aménagement et dans son économie. Certains essayent de faire reconnaître ces valeurs en passant de la compensation par opération à la compensation territoriale et stratégique. D'autres travaillent sur l'évitement par sa planification à l'amont des opérations. D'autres encore ambitionnent la valorisation financière de l'évitement et de la restauration par les fonds d'investissement et les fondations ayant des engagements écologiques. Prenant de la distance vis-à-vis de l'opérationnel, la socio-économie écologique des sols examine comment ces valeurs sont conciliées dans les normes juridiques, modèles économiques et pratiques sociales qui structurent l'aménagement.
14h45 – 15h45	Présentations et échange avec : - Natacha Mathuis, Coordinatrice environnementale, EPA Marne EPA France - Gaëlle Jardinier**,** Directrice agence centrale, CDC Biodiversité - Christophe Barbara, Epfif et Cb2 - Intervenant de la Banque des Territoires - Charles Claron, socio-économie écologique, CIRED, ENS (sous réserve de confirmation)
15h45 – 16h15	Echanges avec les participants et la salle
16h15 – 16h30	*Pause : café, thé et papotage*
16h30 – 18h	**TROISIEME PARTIE – Table ronde 2**
	D'autres manières de compter et comptabiliser : enjeux et démarches Animation et discussion : Marie Llorente, Consultante et chercheure indépendante, LIFTI, Chaire Aménager le Grand Paris
	Ecologisation des bilans d'aménagement, intégration des fonciers à fonction écologique dans le budget d'une agglomération, budgétisation de la transition écologique dans la comptabilité d'une métropole ou encore intégration de critères ESG dans un bilan d'opération d'un aménageur. Ces expériences et pratiques émergentes donnent à voir les modalités pour donner des valeurs quantifiées et reconnues dans un système de comptabilité formalisée et institutionnelle qui prend en compte les particularités intrinsèques des fonctions socio-écologiques.
16h30 – 17h30	Présentations et échange avec : - Arnaud Trécourt, Directeur de la SPL Base 217, Cœur Essonne Agglomération. - Magali Castex, LATTS- Ecole des Mines, projet ECOMODAM, David Mateos Escobar, Aix-Marseille Métropole, Direction de l'Aménagement. - Siham Moulali Gaton, cheffe de projet budgétisation écologique et égalité F/H, Métropole de Lyon - Elodie Labalme, Solstice aménagement et Thérèse LAROCHE (foncière Limace, ma friche urbaine)
17h30 – 18h00	Echanges avec les participants et la salle
18h00	*Conclusion Patrick HENRY (ENSA Paris Belleville)*